

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 DECEMBRE 2020
Compte-rendu de la séance

Le Conseil municipal d'Oradour-sur-Glane, dont les membres ont été convoqués le 7 décembre 2020, s'est réuni en session ordinaire à salle Robert Lapuelle sous la présidence de M. Philippe LACROIX, Maire.

PRÉSENTS : M. Philippe LACROIX, Maire, M. Francis MANDON, Mme Isabel MILOR, M. Jean BALLOT, Mme Carine VILLEDIEU, M. Jean-Jacques LAMANT, adjoints, M. Maurice GAUTHIER, Mme Yvette DARDILLAC, Mme Colette DESPLOMBAIN, Mme Chantal TARNAUD, Mme Valérie BICHAUD, M. Bertrand LIAGRE, M. Benoît SADRY, Mme Muriel DELALLET, M. Guillaume GENTY.

ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR : M. Eric FENOLL à M. Philippe LACROIX, M. Landry BOISSELET à Mme Chantal TARNAUD.

ABSENTES EXCUSEES : Mme Myriam BEAULIEU, Mme Sophie GOURINAT.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Jean BALLOT.

La séance est ouverte à 19H00.

Le quorum étant atteint, il est proposé de passer à l'ordre du jour.

Appel nominatif et désignation d'un secrétaire de séance :

Monsieur le Maire procède à l'appel nominatif des élus et propose de désigner M. Jean BALLOT comme secrétaire de séance.

Approbation du compte rendu de la séance du 20 novembre 2020 :

Sur proposition du Maire et avec accord unanime du Conseil, le compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 20 novembre 2020 est validé.

I – DÉLIBÉRATIONS

1 – Avenant à la convention d'entretien des espaces verts communautaires. (délibération 2020/59)

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal autorise le Maire à signer l'avenant à la convention concernant son intégration aux dotations de compensation communautaires.

2 – Transfert de la compétence eau/assainissement – validation du PV de mise à disposition des installations (délibération 2020/60)

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil adopte la version présentée du PV de mise à disposition à la CCPOL des installations nécessaires au fonctionnement du service assainissement.

3 – Autorisation d’engagement des dépenses d’investissement avant le vote du budget primitif 2021 (délibération 2020/61)

Après avoir entendu l’exposé du Maire, le Conseil Municipal décide à l’unanimité d’autoriser l’engagement, la liquidation et le mandatement des dépenses d’investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l’exercice 2020 et dit que les crédits ainsi utilisés seront inscrits au budget primitif communal de l’exercice 2021 lors de son adoption.

4 – Signature de la convention 2021 avec la fondation 30 millions d’amis pour la stérilisation et l’identification des chats errants (délibération 2020/62)

Après en avoir délibéré, à l’unanimité, le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention entre la fondation 30 millions d’amis et la Commune fixant le partage des frais de stérilisation et d’identification des chats errants du territoire.

5 – Projet de cession de deux portions du domaine communal pour la construction de deux maisons médicales rue des Hortilliers (délibération 2020/63)

Après en avoir délibéré, à l’unanimité, le Conseil Municipal autorise le déclassement de deux portions de l’ensemble immobilier constitué des parcelles cadastrées AS 123 et AS 306 dans le but de leur cession à l’euro symbolique pour la construction de deux locaux à destination de professions médicales et autorise le Maire à effectuer les démarches et à signer toutes les pièces ou documents nécessaires pour mener à bien cette opération.

6 – Signature de la Convention Territoriale Globale avec la CAF et le Conseil Départemental de la Haute-Vienne (délibération 2020/64)

Après en avoir délibéré, à l’unanimité, le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la Convention Territoriale Globale entre la CAF, le Conseil Départemental de la Haute-Vienne et la commune pour soutenir la commune dans sa démarche de réflexion et d’action autour des axes enfance-jeunesse, petite enfance, parentalité, logement, solidarité et animation de la vie sociale et accès aux droits et au numérique.

7 – Arrêt du dossier de révision du PLU pour avis des services de l’Etat (délibération 2020/65)

Après en avoir délibéré, à l’unanimité, le Conseil Municipal approuve le bilan de la concertation tel qu’il a été présenté par le Maire, arrête le projet de plan local d’urbanisme tel qu’il est annexé à la présente délibération, soumet le projet de plan arrêté pour avis aux personnes publiques associées à son élaboration, dit que la délibération sera affichée en mairie pendant un mois et autorise le Maire à mener les démarches et à signer tous les documents relatifs au projet.

8 – Adhésion au contrat groupe du CDG87 pour les contrats d’assurance statutaire (délibération 2020/66)

Après en avoir délibéré, à l’unanimité, le Conseil décide de solliciter l’adhésion de la commune au contrat groupe du Centre de Gestion de la Haute-Vienne, de dire que les crédits nécessaires seront inscrits au budget communal et d’autoriser le Maire à effectuer

les démarches et à signer tous les documents nécessaires pour mener à bien cette opération, y compris les avenants éventuels.

III – AFFAIRES DIVERSES

1 – Compte-rendu des commissions municipales

1.1 – Finances

Francis MANDON présente la situation budgétaire et indique les estimations du résultat de clôture de l'exercice 2020.

Le Conseil prend note des informations.

1.2 – Urbanisme

Jean-Jacques LAMANT présente au Conseil Municipal le bilan des autorisations d'urbanisme traitées durant l'année :

- 4 Permis d'aménager
- 24 Permis de construire dont 14 pour la construction de maisons individuelles
- 58 Déclarations préalables
- 111 Certificats d'urbanisme (52 informatifs et 59 opérationnels)

Le Conseil prend note des informations communiquées.

1.3 – Travaux

Jean BALLOT présente au Conseil Municipal les travaux réalisés par les agents communaux ou ceux en cours de réalisation :

- Divers travaux d'entretien et de plantation se poursuivent,
- Les travaux de voirie liés à l'aménagement des parcelles communales rue des Hortilliers devraient débuter en janvier 2021,
- Une des chaudières du bâtiment des classes de CM1/CM2 et CM2 doit être remplacée. Des devis sont en cours pour une installation rapide,
- Une réfection d'une partie du trottoir rue de la lande, devant l'entreprise Auraplastic est programmée pour l'année 2021.

Le Conseil prend note des informations communiquées.

1.4 – Commission des affaires scolaires et sociales

Carine VILLEDIEU fait part au Conseil de plusieurs informations :

- Le Père Noël rendra visite aux enfants de l'école et du pôle petite enfance jeudi 17 décembre et offrira aux élèves deux livres et des chocolats,
- Le composteur sera mis en place au niveau de la cantine scolaire en début d'année, des formations et des animations seront programmées par la suite,
- Une famille de 3 enfants a fait une demande de scolarisation à domicile. Une visite préalable va être organisée.

Le Conseil prend note des informations communiquées.

1.5 – Commission communication-affaires culturelles

Isabel MILOR présente les informations suivantes au Conseil Municipal :

- La commission intercommunale n°9 s'est réunie afin de préparer le nouveau règlement intérieur du conservatoire à rayonnement intercommunal,
- Le Conseil d'Administration de la Mégisserie a proposé une réactualisation des statuts ainsi qu'un audit financier,
- Face au succès du dispositif, la bibliothèque poursuit la distribution de livres en drive.

En outre, Guillaume GENTY présente un compte-rendu de la réunion de la commission intercommunal en charge de la communication. Une homogénéisation de la communication graphique de la CCPOL est prévue ainsi qu'une amélioration du site internet et une diffusion d'informations sur le fonctionnement des services de gestion des ordures ménagères et de l'eau/assainissement.

Le Conseil prend note des informations communiquées.

1.6 – Commission mémoire et organisation des cérémonies

Benoît SADRY indique au Conseil Municipal qu'il s'est entretenu avec plusieurs journalistes internationaux au sujet de la 643^{ème} victime du massacre. Il a également rencontré avec le Maire et le Président de l'association des familles des martyrs une équipe de production au sujet d'un projet de long métrage.

Le Conseil prend note des informations communiquées.

2 – Informations diverses

Le Maire fait part au Conseil Municipal de diverses informations :

- Le food truck « le Croustillant » habituellement présent les samedis midi sur le parking du supermarché est autorisé à s'installer sur le champ de foire les lundis soir au moins durant la période de fermeture des restaurants,
- La commission en charge de la mise en place d'un marché dominical sera composée de Maurice GAUTHIER, Jean-Jacques LAMANT, Eric FENOLL et Sophie GOURINAT,
- Le Conseil Départemental va étudier les améliorations à apporter au carrefour de la Tuilière des Herses pour sa sécurisation.

Le Conseil prend note des informations communiquées.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.

Le Secrétaire de séance

M. Jean BALLOT

Le Maire

Philippe LACROIX